

PROCES VERBAL N°05

COMMISSION REGIONAL DE L'ARBITRAGE DU LUNDI 6 SEPTEMBRE 2021 VISIOCONFERENCE – 19H00

Présidence : ZABEAU Steeve

Présents : S. ZAMORE – P. GÉNIES – J. PEROUMAL – M. GILETTE — M. CALME
– T. BROSSARD – L. DOUGLAS TAILLASSON
C. ZABEAU – L. LAMBERT – S. NAIGRE – H. DOUGLAS
– D. SOUTENARE - B. DESBONNES - J.P GUEMISE

Excusés C. PIERROT

Absent (s) : P. TOURRAINE

Rappel de l'Ordre du Jour

- 1) Approbation du P. V de la réunion du : 16/08/21,
- 2) Sélection des arbitres (8) et des instructeurs (2) pour la formation CONCACAF à distance,
- 3) Programme après la situation sanitaire,
- 4) Questions Diverses.

1- Ouverture de la séance, 19h00

Le Président s'émeut de la situation sanitaire qui persiste en Guadeloupe qui ne rassure pas toute la famille LGF comme les acteurs du football.

La CRA pourtant, devra faire face à ses prérogatives et obligations et tout mettre en œuvre pour tenter de les mener à bien.

S'inquiétant de savoir si le PV- N°5 de la dernière réunion était parvenu à tous les membres et s'il y avait des observations.

Observations signalées :

- Le verbe être avait été omis dans l'avant dernier paragraphe du point 4, "Questions diverses", dans la phrase suivante :

De ce fait, les membres qui le souhaitent pourront prendre part à ces réunions et ainsi connaître ce qui est attendu d'un observateur.

- Remarque du Président :

Il avait été suggéré que la LGF puisse mettre à disposition des clubs lors des rencontres un bus genre "vaccinobus" pour le pass sanitaire et avec des doses de vaccins.

En absence d'autres observations, le PV- N°5 est adopté sous réserves que ces observations figurent au présent P.V.

2 – Sélection des arbitres et des instructeurs pour la formation CONCACAF

La L.G.F est sollicitée dans le cadre du plan d'actions entamé depuis l'an dernier. Opération qui est reconduite cette année pour les trois (3) DFA et concernerait la participation de trente (30) arbitres.

Soient : huit (8) arbitres et deux (2) instructeurs (1 - théorique et 1 - athlétique) pour chacun des DFA. Les vacances scolaires de Toussaint sont retenues et les dates du 25 au 28 Octobre 2021 choisies, la **formation se déroulant en mode distanciel**.

Du témoignage d'un membre de la CRA ayant participé l'an dernier, il ressort que cette formation se déroule sur 3 jours plein et consiste principalement à une mise à jour et à la présentation de nouvelles consignes de la FIFA. Il a noté la présence d'un membre du Board.

Il pense que c'est une chance pour que la Guadeloupe puisse rattraper son retard et de préparer l'avenir.

Il souhaite que nos représentants puissent bénéficier des meilleures conditions possibles tant sur le plan matériel (une bonne connexion Internet avec du haut débit) que d'hébergement adapté (10 personnes), une proposition sera présentée au Directeur de la LGF.

- **Le choix des instructeurs, théorique, physique retenu puis validé par les membres :**

Thomas BROSSARD (instructeur théorique) et Boris DESBONNE (instructeur physique).

- **Sélection des arbitres :**

Il est rappelé que le CTRA, suite à un appel à candidature auprès de l'ensemble des arbitres a eu en retour trente (30) réponses favorables.

Les membres, décident la mise en place de critères pour le choix des candidats et retiennent après discussions et analyses de plusieurs paramètres :

- La disponibilité lors des trois jours et aux dates retenues car dans la situation sanitaire actuelle cela poserait des problèmes personnels à certains.

- La transparence que doit privilégier la Commission dans sa communication pour cette action (existence de critères et objectifs à moyen terme), cela tant bien même que le questionnaire du CTRA préfigurait cet appel à candidature.

- Le critère de l'âge n'est pas une barrière pour cette formation concernant les trois DFA et permettrait que des arbitres âgés de plus de trente (30) ans soient retenues, leur expérience ferait d'eux des référents auprès des autres plus jeunes sélectionnés.

Le CTRA fait tout de même remarquer qu'une grande majorité de ces candidats ont peu d'années dans l'arbitrage (trois ans et moins).

La CRA propose de faire fi à cette réalité et de miser sur les plus motivés et disponibles, vu le retard des arbitres Guadeloupéens dans le contexte Caraïbéen. Il va falloir travailler pour l'avenir de l'arbitrage de ce pays.

Le CTRA pense pouvoir mettre en place une préparation à ce stage pour les candidats retenus.

Afin d'éviter un éventuel hors délais, il est convenu de transmettre la liste des dix (10) noms, le 15/09/21 au plus tard.

Les retenus :

R. ANTOINE – Jimmy. BACLET – F. BELRAIN – S. VATI – M. LAVERDURE – Ch. DESHAYES.

D. NANCY - A. IBENE – S. BAUCAL – S. BEAUZOR – E. BRIE, seront contactés par téléphone.

3 – Programme après la situation sanitaire

La situation sanitaire fait que tout le monde du football est dans l'expectative, aucune date de reprise n'est envisagée à ce jour.

Cette situation impose une réflexion qui tient compte de nombreux paramètres ; la mise en place du pass sanitaire, les tests PCR, la vaccination.

Le président de la CRA, pose la question : Comment et sur quoi communiquer avec les arbitres ? Les retrouver en petits groupes, communiquer avec eux sur les attentes de la LGF, les convaincre qu'ils doivent se donner les moyens pour une reprise éventuelle des activités.

Un constat établi par le CTRA après réception de **104 fiches de renseignements** :

20% prêt à se faire vacciner, soient environ 25 arbitres

Sur les 80 arbitres restants, 80%, ne veulent pas se faire vacciner.

Dans les clubs, il semblerait qu'une majorité de joueurs ne souhaiterait pas se faire vacciner, d'où une grosse problématique.

La Commission décide de rencontrer les arbitres avant la fin du mois de septembre pour leur expliquer la situation et leur demander de se préparer à être opérationnel dès la reprise des compétitions.

Une réunion est fixée, le 15/09/21, 19 heures en visioconférence. Le point sera fait pour les sensibiliser sur la situation telle qu'elle se présente. Il n'y aura pas de débats sur la vaccination.

Trois points sont à l'ordre du jour :

- 1°) – Présentation de la CRA,
- 2°) – Tests physique,
- 3°) – Lois du jeu N° 12,
- 4°) - Questions diverses.

4 – Questions Diverses

Un point a été fait sur le dossier des observateurs qui se sont réunis deux fois déjà. **Un test leur est programmé fin du mois de septembre.**

En réponse au nombre d'arbitres que compte la CRA : Il y a 120 arbitres actifs et pas toujours disponibles.

Le rejet d'un dossier d'arbitre suite à une non-validation du dossier médicale.

Réponse : Si après 60 jours, le dossier médical n'est pas validé, la demande sera à refaire.

À la question quant à la situation de Ph. TOURRAINE.

Réponse du Président : Il devait être présent, il se rapprochera de lui pour avoir ses avis sur ses absences.

Sur le devenir de la Commission de Fidélisation des arbitres, présidée par Mr. JOMIE.

Réponse : Le Conseil de Ligue ne s'est pas encore prononcé sur son devenir.

Concernant la CRSA : Elle n'est pas encore mise en place et conserverait les mêmes membres plus les membres de la nouvelle CRA à rajouter. Sa mise en place a été reportée.

Les candidats arbitres du FIA : Une simulation de répartition dans plusieurs centres a été faite par le Secrétaire de la commission. Des dates sont pressenties pour le mois d'octobre pour convoquer les candidats (environ 153), voir de nouveaux candidats à la liste initiale.

Pour information : Ces formations se dérouleront dans des centres spécifiques mineurs et des centres pour adultes.



Tous les points prévus à l'ordre du jours étant épuisés et plus aucune autre question provenant des membres.

21 Heures 38, le Président lève la séance.

Le président de séance



Steve ZABEAU

Le secrétaire de Séance



Moïse GILLETTE



Pasyonéman ten nou !